

L'éthique scientifique dans un dispositif de pouvoir

Florian PELLAT

Doctorant - Laboratoire EVS

florian.pellat@ens-lyon.fr

Pré-introduction : Le texte présenté ci-après constitue le partage d'une réflexion sur un événement de recherche actuel et qui interroge l'engagement d'un chercheur en géographie dans un dispositif financier récent - le Cifre.

Ce texte est à mettre en parallèle avec la communication d'Agathe ROBERT ("chercher l'aiguille de l'acceptation dans la botte de foin des conflits, un défi pour la chercheuse en géographie : Penser l'acceptation sociale des réserves naturelles à l'aune de l'acceptation de son travail de recherche") ayant eu lieu lors d'une session commune du colloque Engagement 2023.

Introduction

Si les modalités de financement de la recherche en sciences sociales trouvent un écho grandissant à travers la Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), la posture singulière que ce type de financement impose à ses protagonistes questionne l'équilibre entre, d'une part, une éthique scientifique indispensable à un travail de qualité, et d'autre part, les aspirations spécifiques à l'institution qui finance les travaux.

En effet, le dispositif Cifre est une méthode de financement initialement pensée pour renforcer les liens entre les sciences appliquées et l'écosystème industriel français. Cependant, depuis quelques années, ce mode de financement est élargi à un plus grand nombre de domaines scientifiques d'une part, et à un plus large éventail de structures d'accueil d'autre part. Ainsi, notre réflexion concerne un cas où le doctorat s'inscrit dans le domaine des sciences sociales et est accueilli par une collectivité territoriale. Au sein même de cette collectivité, le nombre de doctorants accueillis grâce au dispositif Cifre va en s'accroissant sur les trois dernières années.

Partant de là, nous proposons de partager une réflexion qui montre comment les circonstances de cette collaboration peuvent être éminemment problématiques et quelles sont les implications éthiques que cela suscite. Cette réflexion part d'une simple interrogation que nous avons tenté d'étayer dans le cadre du colloque Engagement du CNFG 2023 : qu'est ce que cela signifie de réaliser une recherche avec la Ville de Grenoble ?

La circonstance de cette collaboration est le démarrage d'un contrat de thèse entre la Ville de Grenoble et le doctorant. Cette collaboration n'est pas simplement entendu comme le fait de s'engager dans une thèse avec une institution extérieure à un laboratoire de recherche, mais comme le "réseau de discours, de pouvoirs, de stratégies et de pratiques" (Revel, 2002) ayant rendu possible l'occurrence entre un sujet de recherche, un doctorant et un service municipal.

Considérer la collaboration sous cet angle c'est assumer son caractère interactif et, donc, le jeu qui s'élabore entre chacun de ses protagonistes. Si, initialement, les protagonistes incluaient le doctorant, le responsable scientifique au sein de la collectivité territoriale et les directeurs de recherche (des acteurs), l'approfondissement du travail de doctorat va élargir le champ des protagonistes à un grand nombre d'actants concernés d'une façon ou d'une autre par l'objet de la recherche. Ainsi, le jeu interactif qui va se déployer au sein de cette collaboration va engendrer des pratiques dont les acteurs (humains) ne seront pas les seuls protagonistes, mais plutôt une multiplicité d'actants compris comme des "réalités sociales, humaines ou non humaines, dotées d'une capacité d'action" (Lévy, Lussault, 2003).

En cela il nous renvoie à la notion de dispositif, c'est-à-dire au sens foucauldien de modalité d'analyse d'un "ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit (...). Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments." (Foucault, 1994).

Précisons. La notion de dispositif se révèle efficace pour analyser les dynamiques de pouvoir, et donc les rapports de force qui les sous-tendent, mais son intérêt se double par la dimension autocritique qu'elle impose (Pellegrini, 2015). Conséquemment, le projet réflexif de Foucault se situe dans ce qu'il nomme une ontologie critique de l'actualité à propos de laquelle il déclare : " Je cherche en effet à me situer à l'extérieur de la culture à laquelle nous appartenons, à en analyser les conditions formelles pour en faire la critique, non pas au sens où il s'agirait d'en réduire les valeurs, mais pour voir comment elle a pu effectivement se constituer"(Gros, 1995). Dans cette perspective, le savoir - et dans notre cas le savoir scientifique - n'est pas extérieur à "la culture à laquelle nous appartenons", il en est une composante, un actant. Par extension, chez Foucault l'énoncé scientifique est un élément central du dispositif, il ne le surplombe pas. Dans notre situation, la réflexion sur un dispositif d'aménagement doit être pensée comme un énoncé scientifique qui prend sa place dans un dispositif de pouvoir plus grand. C'est en cela qu'il autorise une autocritique.

Ainsi, le dispositif de pouvoir - au sens théorique, contient le dispositif d'aménagement - au sens politique, et l'énoncé scientifique. ils s'alimentent l'un l'autre, inextricablement liés. Ils appartiennent tous à la même trame historique et aucun ne prévaut sur les autres.

Ces précisions faites à propos du cadre de lecture sur la collaboration de thèse, nous devrions désormais préciser la question que nous nous posons plus tôt. Nous nous demanderions désormais ce que cela signifie de mener une réflexion sur un dispositif d'aménagement au prisme de la notion de dispositif foucauldien dans le contexte où le doctorant est partie-prenante de l'un et de l'autre. A partir de là, ce qui nous intéresse c'est un ensemble de pratiques que l'interaction d'actants au sein de la collaboration Cifre permet/autorise, et la façon dont ces interactions peuvent agir comme des ressources pour les protagonistes - les acteurs.

Ce questionnement nous amène à poser l'hypothèse que le mode de financement Cifre, loin de contraindre le chercheur à une position d'assujettissement vis-à-vis de son financeur, implique un nouveau cadre de collaboration dans lequel s'élabore un rapport de force où les protagonistes sont amenés à mobiliser des stratégies d'interactions singulières.

Contexte

Le jeu des interactions que nous relatons se déroule dans un contexte très précis. En septembre 2020, je démarre un doctorat sous un contrat de recherche Cifre en partenariat avec la Ville de Grenoble. Plus précisément, j'intègre la direction qui gère notamment les projets de réaménagement des espaces publics de la Ville. Au même moment, l'équipe d'Eric Piolle entame un second mandat à la tête de la commune. Un projet d'aménagement des espaces publics aura été présenté durant la campagne des municipales et sera officiellement lancé parallèlement à mon intégration dans la direction des espaces publics. Ce projet consiste à effectuer des travaux de réaménagement sur les abords des écoles de la commune dans l'objectif de supprimer du goudron, planter de la végétation et modifier les mobilités qui s'y déployaient naguère. Ce projet, c'est le dispositif d'aménagement. Les élus et les techniciens du service municipal sont des protagonistes - avec moi - de l'interaction que je vous présente. L'institution Ville de Grenoble est la structure qui m'engage sous contrat Cifre. Au sein de ce dispositif d'aménagement va se déployer une grande quantité de pratiques, tant individuelles que collectives et incarnées spatialement, reflétant des formes d'idéalités qui vont nous renseigner sur les stratégies d'interactions entre protagonistes.

Diagnostic

C'est dans ce contexte que va émerger une confusion : celle du sens à donner au mot dispositif, et donc à toutes les implications idéelles que ce sens peut renseigner.

Cette confusion s'incarne dans toutes les interactions au quotidien entre protagonistes humains. Nous utilisons les mêmes mots - rues, habitants, espaces publics, action ; nous observons les mêmes faits - des pratiques de mobilités, la présence ou l'absence d'usages et de mésusages (terme régulièrement utilisé dans notre contexte) ; nous écoutons les mêmes témoignages - de la part des parents d'élèves, des membres des écoles, des enfants ; pourtant nous ne donnons jamais la même valeur à ces informations prises dans leur ensemble ou isolément. Un détour par la culture clinique (Foucault, 1963) permet de comprendre cette différence de traitement. Pour mes interlocuteurs, leur rôle est d'établir un diagnostic sur la Ville/la ville de Grenoble. Ce diagnostic contient un jeu entre deux idéalités, deux pensées en acte (Lévy, Lussault, 2003) : celui d'une "(...) histoire négative des ignorances malheureuses ou des occultations concertées ; (et d'une) histoire positive de l'émergence absolue de vérités, soutenue par la « restitution d'une vérité de toujours »." (Foucault, 1963, cité dans Gros, 2001). Le rôle du diagnostic est alors de dévoiler un savoir sur l'objet que constitue la ville de Grenoble pour les élus et les acteurs municipaux. Bien qu'hypothétique dans notre contexte, ce rapprochement entre le diagnostic clinique et le diagnostic urbain des techniciens nous aide à situer la façon dont nos collaborateurs jouent leur jeu. Idéologiquement, l'espace public à Grenoble c'est le support de traduction d'un enjeu de société immédiat - le dérèglement climatique. Et c'est aussi le support de délégation de l'action politique - par le projet urbain (Lussault, 1998). Les protagonistes de cette action politique sont des acteurs agissant sur l'espace compris comme un actant. C'est ainsi que j'explique le choix d'une position de surplomb sur le dispositif d'aménagement.

Si, de mon point de vue, le diagnostic est un objet de réflexion sur les discours concernant la ville et ses occupants, pour mes interlocuteurs le diagnostic est un devoir délivré par le statut d'élus

municipaux/d'ingénieurs municipaux. Ce devoir s'incarne dans un processus clair : déceler les symptômes dont la Ville est porteuse, en identifier les causes, établir un plan d'action pour y remédier. Ce processus, c'est le dispositif d'aménagement. Cette posture, elle, fait le lit de notre confusion.

Stratégie

Mon jeu, en tant qu'acteur de la production scientifique, va alors consister à assumer cette confusion pour gagner du temps de réflexion scientifique. Pour les protagonistes ayant des aspirations politiques, le jeu sera de m'intégrer dans leur dispositif (d'aménagement donc) pour l'alimenter en données objectives. C'est une stratégie de la confusion qui côtoie une stratégie de la légitimation. Un rapport de force s'établit, et c'est le Temps qui en est le maître. Ainsi, si mon jeu consiste à augmenter la durée d'interaction pour pouvoir mener des réflexions scientifiques, mes interlocuteurs ont besoin de données rapidement pour légitimer le dispositif d'aménagement qui fonde une partie de leur action politique.

C'est à ce moment qu'entre en ligne de compte l'aspect éthique. En effet, lorsque démarre la collaboration de recherche, il était convenu de s'intéresser à divers événements survenant au sein des espaces publics grenoblois, puis de les analyser pour produire une réflexion sur les subjectivations. Ce sont ces réflexions qui devaient hypothétiquement alimenter le dispositif d'aménagement que porte la Ville de Grenoble.

Or, en respectant la notion de dispositif, je me dois de considérer les subjectivations comme un processus par lequel se constitue une subjectivité (Lemoine, 2002). Ce processus s'analyse au regard de deux entrées. La première concerne les pratiques d'objectivation qui cherchent à fabriquer un sujet. La seconde concerne la façon dont le sujet mobilise des techniques lui permettant de se constituer comme sujet de sa propre existence. Chez Foucault, le dispositif contient les techniques d'assujettissement (Teillier, 2013). Pour mes interlocuteurs, le dispositif (d'aménagement) est une technique d'assujettissement. La finalité de la réflexion sur les subjectivations entre alors dans une controverse.

Bascule

Cette controverse va atteindre son dénouement au cours d'une interaction clé. Cette interaction a concerné des discussions sur l'élaboration d'un processus d'évaluation du dispositif d'aménagement. L'ambition de mes financeurs était d'adjoindre au dispositif d'aménagement des indicateurs d'évaluation permettant de mesurer l'impact de celui-ci. Ces mesures devaient avoir un rôle démonstratif car l'ambition était de commencer les prises de données dans l'espace public avant le début des travaux, puis pendant, puis après. On pouvait alors supposer que l'ambition était de mesurer la performance de l'action politique par la construction des indicateurs adossés au dispositif d'aménagement. Plusieurs types d'indicateurs avaient été abordés lors des discussions, principalement l'évolution des niveaux sonores et la qualité de l'air. La tâche m'avait été proposée de mettre en place les dispositifs de récolte de données. Le point de bascule approchait. Après une petite enquête sur les méthodes de recueil disponible à Grenoble, il devint évident que leur pertinence devait être débattue, ce que nous fîmes.

C'est à ce stade que le Temps joua son rôle d'arbitre. Afin de mesurer l'évolution - qu'il fallait nécessairement positive - des indicateurs sonores et de qualité de l'air, il fallait démarrer immédiatement le recueil de données, c'est-à-dire avant le début des travaux, et ainsi avoir des données étalons à comparer par la suite. Ce temps restreint empêchait la tenue d'un débat constructif, transformant petit à petit l'acte de recueil comme un impératif plutôt que comme une option parmi d'autres.

Dans ce contexte, mon rôle revenait simplement à fabriquer une objectivation du dispositif d'aménagement, déclenchant un premier souci éthique dans le sens où, scientifiquement, les méthodes de recueil de données n'étaient pas valables. Je devenais en cela une caution scientifique du dispositif d'aménagement, caution qui reposait de surcroît sur une duperie.

Une seconde réflexion emporta de me convaincre lorsque, me rappelant la notion de subjectivation, je compris avoir été placé dans une position surplombant le dispositif d'aménagement en effectuant des pratiques d'objectivation. Le conflit éthique se joua à cet instant, lorsqu'il fallut décider si, en tant que partie-prenante engagée par la Ville de Grenoble, je m'installais au-dessus du dispositif d'aménagement. Accepter cela signifiait la liquidation d'une posture théorique sur le dispositif, et le recul critique que celui-ci impose.

Je décidais finalement de m'opposer à l'engagement que mes financeurs attendaient de moi, la contradiction éthique ayant été insoutenable.

Pour cet exemple d'interaction autour du processus d'évaluation du dispositif d'aménagement j'en tire un bilan qui diffère en fonction de deux échelles. A l'échelle du dispositif d'aménagement, l'interaction entre les protagonistes est un échec car aucun terrain d'entente n'a été trouvé à propos de la contribution scientifique. Par la suite, un service dédié a été créé afin de porter une réflexion sur les méthodes d'évaluation des politiques publiques à la Ville de Grenoble. C'est à une personne - non issu du domaine scientifique, mais pas insensible - qu'à été confiée la tâche de réfléchir à des méthodologies concrètes.

Cette interaction qui, dans l'idéologie du dispositif Cifre, se voulait dialectique - où des opinions/expertises différentes se rassemblent pour s'enrichir mutuellement - n'aura pas produit des résultats là où ils étaient espérés. Du point de vue politique, c'est un échec car le dispositif n'aura pas fait synthèse entre les protagonistes.

A l'échelle du dispositif au sens foucauldien, en revanche, le bilan que l'on peut en tirer est bon. En effet, cet événement aura été l'occasion de développer une réflexion beaucoup plus approfondie qu'initialement souhaitée sur le thème de la subjectivation. Etonnamment, j'en tire la conclusion que la force de cette interaction, si elle n'a pas reposé sur une relation dialectique, aura été son caractère dialogique. Par dialogique, j'entend ici la relation entre des éléments antagonistes qui se dépassent dans le cadre d'une interaction sans jamais se rejoindre.

Conclusion

Mais alors, après cela, qu'est ce que ça signifie de réaliser une thèse à la Ville de Grenoble ? A cette question je répondrais que cela signifie s'immerger dans un magma d'interactions où la multiplicité des individus côtoie la multiplicité des stratégies que chacun d'eux élabore pour interagir avec leurs collaborateurs en fonction des informations dont ils disposent, et des significations qu'ils leur prêtent.

Méthodologiquement, cette immersion exige une posture qui accepte les contrastes, les contradictions, l'aspect toujours dynamique autant des acteurs que des actants : ce chaos relationnel. Dans ce chaos, la pensée de Foucault et ses extensions successives permettent de s'y déployer avec une grande liberté intellectuelle. Dans le cadre de ce processus de recherche cette pensée n'était pas initialement envisagée, elle se sera révélée indispensable.

La réflexion à travers la notion de dispositif aura été un moyen de détourner la fonction initiale de la collaboration Cifre tout en préservant l'indépendance d'une certaine forme de recherche. Dans ce cas, c'est la focalisation sur les pratiques actorielles qui a offert les conditions de possibilités pour qu'une réflexion de recherche émerge. Le contexte d'enquête et l'engagement du chercheur restent cependant intimement liés, aucun ne prévaut sur l'autre : pas de réflexion de recherche sans contexte comme support de cette réflexion / pas de contexte sans réflexion de recherche pour le formaliser.

Ainsi, malgré l'hypothèse d'un assujettissement du chercheur à son financeur, cette réflexion tend à montrer qu'un compromis entre l'éthique scientifique et l'aspiration politique n'est pas indispensable. Est-il alors souhaitable ? Nous prenons le risque de dire : pas nécessairement. Pas nécessairement car dans notre contexte nous pouvons faire le constat que l'antagonisme entre les protagonistes aura été un élément essentiel - voire déclencheur - de la réflexion. Nous proposons plutôt une lecture selon laquelle le chercheur, lorsqu'il s'inscrit dans des dispositifs, consolide une certaine forme d'autonomie. Si le mode de financement contient une dimension assujettissante, le jeu des interactions au sein des dispositifs montrent que ceux qui en sont sujets ne s'y réduisent pas.

Pour finir, proposons une dernière réflexion : l'intérêt d'une focalisation sur les ensembles pratiques au sein du dispositif d'aménagement se révèle efficace pour mettre en lumière des hiérarchies d'interactions avec, par exemple, des dominés et des dominants - et les stratégies que chacun adopte vis-à-vis des autres, soit le jeu d'acteurs. Cette focalisation l'est également pour considérer, au sein du dispositif d'aménagement, le statut et l'influence que les actes non-humains recèlent. En plus des stratégies d'acteurs, les interactions à l'échelle des actants deviennent autant importantes. Ce qui se joue alors c'est peut-être un potentiel méthodologique pour atteindre les pratiques invisibles/invisibilisées. Dans le cas d'un dispositif d'aménagement, c'est l'acte potentiel qui n'est pas advenu ou la parole qui n'est pas exprimée. Pour reprendre l'exemple de l'interaction à la Ville de Grenoble à propos du processus d'évaluation de son dispositif d'aménagement : la succession des actes entre les différents protagonistes nous offre la matière pour une analyse de l'action spatiale. Cette matière, elle est objective car elle est advenue. Elle est donc exploitable pour une analyse géographique. Or, on se rappelle par exemple que la controverse éthique sur la production d'indicateurs va entraîner, *in fine*, l'abandon de tout un projet de mesures atmosphériques et auditives. De la mise en action des protagonistes pour prendre ces mesures, en discuter, en réagir. Enfin, de l'abandon d'un volet évaluatif au dispositif d'aménagement qui, aujourd'hui, ne contribue pas à définir les caractéristiques de celui-ci. Pourtant, idéalement, ces pratiques associées à l'évaluation ont été très vivantes parmi les protagonistes. Elles ne laissent aucune trace, aucune matière objective à l'exploitation. Aucun document technique qui relate la mise en place des appareils de mesures. Aucune allocution des élus sur l'interprétation des indicateurs. Pour paraphraser l'expression de Michel Foucault lorsqu'il tente de définir sa notion de dispositif : « [le dispositif est] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des

aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit » (2001a : 299), Foucault parle de “dits” en pensant à des discours verbaux. Il parle de “non-dits” en pensant à des gestes. Dans notre cas, peut-être pourrions nous considérer ces “non-dits” comme des actes qui n'adviennent pas du fait du dispositif mais qui ont, ou du moins ont eus, à un moment ou l'autre une valeur performative sur ce dispositif ? L'expression des “dits” et les “non-dits” de Foucault aurait alors, ironiquement, une valeur prémonitoire.

Références bibliographiques

Berten A. 2002. Michel Foucault, *L'herméneutique du sujet. Cours au Collège de France (1981-1982)*. Édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, par Frédéric Gros. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 100, n°1-2. pp. 296-298

Foucault M. 1963 (ed 2015). *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris : PUF

Foucault M. 1994. *Dits et Ecrits, 1954-1988. Tome III : 1976-1979*, Paris : Gallimard

Lemoine S. 2013. *Le sujet dans les dispositifs de pouvoir*, Rennes : PUR

Lussault M. 1998. L'instrument sanitaire. Rôles et valeurs de la santé publique dans les politiques territoriales à Tours. in D, Fassin. *Les figures urbaines de la santé publique. Enquête sur les expériences locales*. Paris : La Découverte, pp. 174-202

Levy J. Lussault M (dir). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin

Pellegrini M. 2015. *L'ontologie critique de nous-mêmes : Michel Foucault et la constitution du sujet dans une trame historique*, Université Paris 4/Università del Salento

Revel J. 2002. *Le vocabulaire de Foucault*, Paris : Ellipses

Teillet A. 2019. *Une fabrique du sujet contemporain : normes éducatives et dispositifs néolibéraux*, Université de Nanterre - Paris X

Gros F. 2001. Quelques remarques de méthode à propos de *Naissance de la clinique*. Dans : Philippe Artières éd., *Michel Foucault et la médecine: Lectures et usages* (pp. 49-59). Paris : Éditions Kimé

Gros Frédéric. Foucault et le projet critique. In: *Raison présente*, n°114, 2e trimestre 1995. Foucault et le projet critique. pp. 3-22. DOI : <https://doi.org/10.3406/raipr.1995.3270>